

Stage d'arbitres par interrégion ou zone

Dates : 19 et 20 septembre 2009

Lieu : Zones ou interrégions

- **Population concernée et conditions d'accès** :

Le stage est obligatoire pour tous les arbitres d'interrégion qui souhaitent figurer au calendrier FFJDA de la saison.

Il est accessible à tous les arbitres en activité.

- **Objectif de la formation** :

- Mettre la pratique judo au centre de toutes les actions initiées au sein du secteur de l'arbitrage

- Informer sur les directives techniques nationales, orientations et objectifs

- L'amélioration et mises à jour des compétences.

- L'information et l'application du règlement d'arbitrage français et des programmes arbitrage décidés par l'AG 2009.

- Le perfectionnement spécifique arbitrage (étude théorique et mise en situation pratique).

- Des échanges et analyses techniques.

- Le calendrier et la participation.

- **Contenu**

Le stage aborde plusieurs thèmes :

- L'intervention technique debout/sol, thème technique lié à des situations d'arbitrage.

- La mise à niveau et harmonisation des connaissances sur les règlements d'arbitrage.

- La mise en situation en pratique sur le tatami et apport théorique par vidéo.

- **Effectif minimum et maximum** :

Entre 60 et 100 participants par zone.

- **Inscription** :

Dépôt du dossier avant le mois de juin précédent le stage.

- **Encadrement** :

Responsable : Mr JUAN Jean Louis. Mail : juanjl@wanadoo.fr.

Suivi du dossier : Delphine FELZINES

Tél.: 01.40.52.16.56.

Mail: delphine.felzines@fjudo.com

Intervenants : L'organisation des stages est assurée par Le Président et le Coordonnateur de l'ETR de la ligue organisatrice en collaboration avec l'instructeur d'arbitrage de l'I.R.